|  |  |
| --- | --- |
| ***Fiche thématique*** | ***Nutrition*** |
| ***Contexte*** | |
| Les chiffres du surpoids et de l’obésité sont alarmants sur l’ensemble de notre territoire. En effet plus de 50% des adultes sont en surpoids et près d’un quart en situation d’obésité. C’est pourquoi la lutte contre le surpoids et l’obésité sont un objectif prioritaire de notre projet régional de santé.  L’obésité altère la santé ; les conséquences les plus fréquentes sont :   * physiques (diabète et hypertension artérielle, hypercholestérolémie, maladies cardiovasculaires, apnée du sommeil), * psychologiques (dépression, mésestime de soi), et * sociales (isolement, discrimination).   La proportion des enfants guadeloupéens en situation d’obésité est deux fois plus élevée qu’en France métropolitaine, c’est pourquoi notre attention doit avant tout se tourner vers nos petits et nos jeunes. Si les chiffres de l’obésité des hommes guadeloupéens se situent dans la moyenne hexagonale, l’obésité des femmes est deux fois supérieure à celle de la métropole. Ces chiffres justifient la volonté de promouvoir des actions incitant notre population à bouger davantage et à mieux s’alimenter. La nutrition[[1]](#footnote-1) favorable à la santé poursuit cet objectif.  La politique nutritionnelle de notre territoire dépend de plusieurs documents de planification. Il y a tout d’abord le Plan National Nutrition Santé (PNNS) et ses repères nutritionnels, le Plan National Alimentation (PNA) et le plan régional nutrition intitulé « Plézi Boujé, Plézi Manjé » qui décline sur notre territoire les recommandations de ces plans nationaux. | |
| ***Objectifs*** | |
| Les objectifs découlant de ces différents plans sont les suivants :  1 - Poursuivre l’amélioration d’un cadre de vie plus favorable à la santé  2 -Agir au plus tôt, dès la grossesse, chez le jeune enfant et au sein de la cellule familiale tout au long de son parcours de vie.  Les actions attendues doivent promouvoir l’éducation au goût et aux aliments locaux. Promouvoir une alimentation en circuit court.  3 –Proposer des modalités régionales d’adaptation des recommandations nutritionelles qui soient facilement comprises –  4 – Proposer des modalités d’adaptation régionales des recommandations nutritionnelles afin de les rendre accessibles par tous.  5- Susciter des actions innovantes pour améliorer la qualité de l’alimentation ambulante aux abords des établissements scolaires, et encourager l’offre d’aliments mois gras, moins sucrés et moins salés.  6 - Renforcement les compétences nutritionnelles des étudiants des métiers de bouche et de l’hôtellerie.  7 -Agir en faveur des populations vulnérables  Il s’agit de porter une attention particulière aux publics suivants :  • personnes placées sous main de justice,  • Personnes souffrant de handicaps,  • Personnes hospitalisées,  • Personnes en situation de précarité (socialement déficitaires),  • Personnes âgées. | |
| ***Type d’actions*** | |
| 1- Actions d'information, de sensibilisation et de communication  2- Création d'outils pédagogiques. Exemples : courts métrages, pièce de théâtre - saynètes (sur la maladie, les risques, la nécessité de connaître son statut)  3- Actions de terrain, d’animation des quartiers  L’ARS sera attentive aux actions de prévention favorisant le partenariat avec les associations ou des professionnels de santé œuvrant dans le domaine de l’activité physique ou de l’alimentation.  L’agence s’engage à soutenir des projets innovants associant une équipe comprenant un ou des professionnels de santé afin d’assurer la validité des informations transmises et garantir la cohérence des projets avec la politique nationale et régionale de nutrition. | |
| ***Public Cible*** | |
| Tous publics, jeunes enfants, femmes enceintes et populations vulnérables | |
| ***Territoire*** | |
| Région Guadeloupe -Saint-Martin et Saint-Barthélemy et en particulier les 18 quartiers prioritaires de la politiques de la ville. | |

**Contact :**

M. Lionel BOULON

Agence Régionale de Santé de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint–Barthélemy

Service Prévention Education et Promotion de la Santé

Route des Archives

97113 Gourbeyre

Tel : 0590 99 99 65

Les dossiers doivent être envoyés à l’adresse suivante : [ARS971-PROMOTION-SANTE@ars.sante.fr](mailto:ARS971-PROMOTION-SANTE@ars.sante.fr)

Se référer au guide du promoteur

1. La nutrition s’entend comme l’équilibre entre les apports liés à l’alimentation et les dépenses occasionnées par l’activité physique. [↑](#footnote-ref-1)